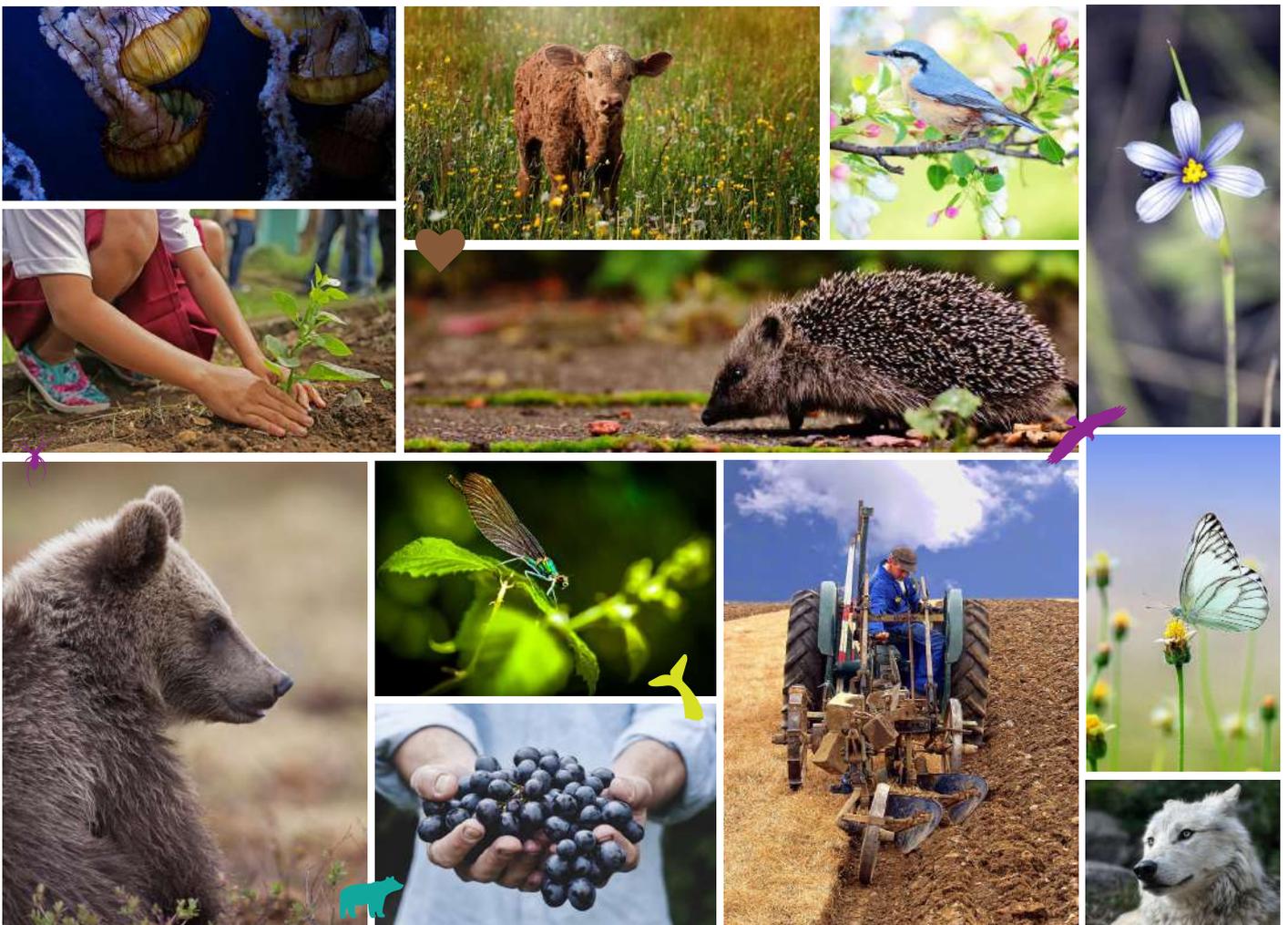




# humanité et biodiversité

ENSEMBLE PROTÉGEONS LE VIVANT

## Assemblée Générale Samedi 9 mars 2019





# Table des matières

Ordre du jour	4
Rapport moral	5
Rapport d'activité 2018	7
Chiffres clés de 2018	10
Représentations extérieures	12
Communication & Sensibilisation	13
Les Oasis Nature	14
Tour de France des conférences de B. Chevassus-au-Louis	18
Nos principaux dossiers	19
Présentation de H&B	23
Rapport financier 2018	28
Tarif des adhésions	41
Associations membres	41
Renouvellement du conseil d'administration	42
Professions de foi	43
Programme d'action pour 2019	47
Budget prévisionnel 2019	49
Mes notes	50





# Ordre du jour

14h00	Accueil
14h10	Constitution du Bureau de l'AG : présidence et secrétariat de séance. Désignation des scrutateurs.  Ouverture de l'AG. Allocution du Président.
	<b>ACTIVITÉS 2018</b>
14h30	Rapport moral (JP BOMPARD). Débat et vote.
14h50	Rapport d'activité pour l'année 2018 (S.BELIER). Débat et vote
15h10	Rapport financier (S.BOUCHERAND). Lecture du rapport du commissaire aux comptes. Débat et vote.
	<b>ORIENTATIONS 2019 ET AU-DELÀ</b>
15h30	Renouvellement du Conseil d'Administration 6 postes à pourvoir. Vote.
15h50	Orientations triennales (CR sommaire des échanges de la matinée) et programme d'action pour 2019 (B.CHEVASSUS-AU-LOUIS). Débat. Votes sur les deux.
16h15	Budget prévisionnel 2019 (S.BELIER). Débat et vote. Cotisations : tarifs pour les membres des associations membres de H&B
16h25	Proclamation des résultats des élections.
16h30	Clôture de l'Assemblée Générale.



# Rapport moral

La période que nous venons de vivre est « extraordinaire » : elle est marquée par l'apparition sur les places publiques des contradictions majeures de notre société. Les symptômes en sont à la fois le succès du mouvement des gilets jaunes et celui de la pétition en ligne « l'affaire du siècle ». D'un côté, le mouvement des gilets jaunes est parti d'un refus de l'augmentation des prix du carburant, augmentation attribuée à la hausse des taxes, dont la taxe carbone. De fil en aiguille, le malaise a révélé les fractures tant territoriales que sociales dans notre pays.

Il faudrait mieux dire « certaines fractures », car le mouvement ne mobilise pas les « banlieues », ni les plus démunis. Il est néanmoins un révélateur des « invisibles » d'une partie de la société française.

De l'autre côté, une partie de la France, plus urbaine aux revenus plus « confortables », sous l'impulsion de fondations et d'ONG, se mobilise pour souligner l'importance et l'urgence de lutter contre le réchauffement climatique.

C'est ainsi que l'on a pu parler de, et opposer, la « France des fins de mois » contre la « France des fins de siècle ».

Il faut donc participer à la construction concrète d'une transition écologique juste qui relève à la fois le défi de la préservation de la biodiversité et celui, souvent oublié, de la création d'emploi dans une société avec chômage de masse.

Ce contexte marque notre période et c'est ainsi qu'il faut essayer de tirer un bilan de nos actions, en tenant compte d'un pouvoir « vertical » qui refuse (ait) les corps intermédiaires, Syndicats, Associations, élus de terrain.. Corps intermédiaires que la « société » qui bouge refuse ou ignore aussi. La biodiversité se trouve ainsi dans un tumulte où il est bien difficile de se faire entendre dans les opinions, alors que les données inquiétantes s'accumulent, avec des chutes marquées des flores et des faunes, dont les oiseaux mais aussi

les insectes. Beaucoup admettent cette tendance catastrophique, mais les succès pour enrayer ce déclin sont rares.

Notre association, présente dans de nombreuses structures, mène le combat pour changer le cours des choses.

Sur le plan institutionnel, la création progressive des ARB, la fusion en cours AFB-ONCFS, sont des signes positifs, tout comme le rôle confirmé des agences de l'eau comme acteurs financiers majeurs en faveur de la biodiversité.

Le plan gouvernemental pour la Biodiversité, initié par Nicolas Hulot, donne des perspectives de meilleure prise en compte de notre biodiversité métropolitaine et ultramarine et devrait, malgré son départ, être mis en œuvre.

Mais ces éléments ne doivent pas faire oublier, les doutes sur des questions de fond.

Où va notre agriculture ? Les hésitations permanentes sur le glyphosate montrent que la contradiction entre santé publique et économie n'est pas dépassée.

À cet égard les questions du grand débat se résument souvent, sur notre objet, par : « Que faudrait-il faire pour protéger la biodiversité et le climat tout en maintenant des activités agricoles et industrielles compétitives par rapport à leurs concurrents étrangers, notamment européens ? », interroge le formulaire en ligne.

La question est certes légitime, mais l'arbitrage entre emploi, efficacité économique et environnement doit faire l'objet de négociation entre acteurs responsables, soit au sein des entreprises, avec la démarche RSE, soit au niveau national par des plans négociés.

On n'imposera pas la transition écologique, mais on ne pourra refuser les interrogations de notre société sur son avenir par des dénis, voir des actes autoritaires.

Conscient de cet enjeu, nous nous sommes engagés, avec la présidence de la plateforme RSE et avec notre activité au sein d'ACT4Nature, dans la construction de compromis.... loin néanmoins de la réalité actuelle.

La période passée est aussi marquée par des tensions accrues entre les chasseurs, via leurs représentants, et le monde associatif. Les chasses dites traditionnelles sont de moins en moins admises et il faut trouver des sorties. Nous défendons avec fermeté la nécessité d'expertise scientifique sur les espèces chassables car la faune ne relève pas de la seule appropriation « butée » des chasseurs.

Parmi les autres sources de préoccupations, notons les inquiétudes marquées sur l'avenir de la forêt française. L'ONF va très mal et est probablement proche de la cessation de paiement. Ce combat doit être le nôtre, les forêts sont une source inestimable de biodiversité, même si ces fonctions économiques doivent être prises en compte.

Nos combats actuels et futurs portent sur la fiscalité favorable à la biodiversité, on n'avance guère sur la destruction des espaces naturels, l'artificialisation continue et le recul des prairies permanents sont des soucis et des axes de combat importants.

Nous proposons, mais dans le contexte de refus de la fiscalité écologique, on piétine.

Cette fiscalité nouvelle doit être lue avec des changements positifs à la clef. On a toujours l'impression que la fiscalité environnementale est « punitive ». Note démarche vise à démontrer qu'une meilleure biodiversité est bénéfique pour nos modes de vie et pour notre santé. Nous ne sommes pas bien certains d'avoir réussi à convaincre la grande majorité de nos concitoyens.

Le bilan que nous faisons depuis notre dernière AG doit aussi se pencher sur la démocratie environnementale et participative. Les tensions sont fortes, le pouvoir central, les élus ont bien des difficultés à admettre qu'il existe quelque chose entre la démocratie représentative et le vide démocratique, voir le référendum permanent.

La Commission nationale du débat public (CNDP), où nous siégeons, essaye d'imposer la transparence et la sincérité, autour des grands projets et des plans programmes du gouvernement. Cette autorité indépendante dérange et certains aimeraient bien la voir disparaître.

Le Conseil national de la transition écologique (CNTE) a également beaucoup de difficulté à être

une instance autonome par rapport aux services de l'Etat.

Le tout dans une réforme institutionnelle qui modifierait aussi le rôle du Conseil économique, social et environnemental (CESE) qui, souvent dans la discrétion, produit des analyses pertinentes et est un lieu de construction de dialogue entre les parties prenantes organisées de la société.

Les débats autour de la réforme de la constitution sont aujourd'hui au point mort, mais soyons attentifs et veillons à ne pas accepter la disparition du principe de précaution. Au nom d'une société de confiance... qui, entre parenthèses verrait bien la disparition des enquêtes publiques par un remplacement via la consultation électronique.

Notre monde numérisé interroge nos modes d'actions, la pétition en ligne fait office d'engagement, on prépare les mobilisations par les réseaux sociaux. Nos combats sur les réseaux sociaux sont-ils à la hauteur des défis du monde de maintenant et de demain ?

Le monde virtuel fait passer l'adhésion, la démocratie associative pour de la « ringardise ». Les partis politiques émergents font des adhésions gratuites et à vie !!

Notre projet collectif est de reconstruire des liens sociaux autour de la biodiversité et cela sans sectarisme. Sans sectarisme, mais en assumant la complexité de notre monde, ce qui explique que nous ne fonçons pas sur toutes les pétitions contre.

Mais cette position peut devenir inconfortable et dangereuse pour notre survie, dans un monde blanc ou noir. D'autant que le monde des ONG est parcellisé, parfois sectaire et ne trouve souvent son existence que dans le tout ou rien.

Le sens profond de notre association est bien d'agir dans un monde complexe et de le changer dans une humanité partiellement apaisée.

Un pari qui est loin d'être gagné !!!

Jean-Pierre Bompard,  
Vice-Président



# Rapport d'activité 2018

**Humanité et Biodiversité** est une association dont l'objet principal est le renforcement de la perception et de la prise en compte par tous des synergies et des liens indissociables entre l'humanité et la biodiversité.

Elle agit notamment pour la préservation de la diversité du vivant et pour favoriser l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs d'activité, en prenant en compte les dimensions économiques et sociales autour, notamment, de la notion de « socio-écosystèmes ».

Afin de poursuivre ces objectifs, elle mène des actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics, développe des actions de sensibilisation, et déploie avec ses adhérents un réseau d'Oasis nature », espaces dont la gestion est favorable au maintien de la biodiversité.

Enfin, elle développe les échanges avec les acteurs sociaux et notamment le monde de l'entreprise, acteurs majeurs pour une intégration de la biodiversité dans la société.

Les moyens d'actions d'Humanité et Biodiversité reposent notamment sur le bénévolat, les cotisations et les dons de ses membres, ainsi que sur des partenariats publics ou privés.

Sandrine Bélier,  
Directrice

# SOMMAIRE

## Humanité et Biodiversité en 2018

## Nos principaux dossiers en 2018

L'agence française pour la biodiversité, le conseil national pour la biodiversité et la SNB

Politiques dédiées à la biodiversité

Transition écologique et dialogue environnemental

Santé et biodiversité

Biodiversité et changement climatique

Biodiversité, agriculture et alimentation

Artificialisation des sols

Économie, solidarité et biodiversité

## Présentation d'Humanité et Biodiversité

Le bureau et le conseil d'administration

L'équipe salariée

Les compagnons

Les référents régionaux

## Nos principaux partenaires privés

*Ce rapport d'activité ne prétend pas être exhaustif tant l'activité d'Humanité et Biodiversité a encore été cette année riche et variée. Active et présente dans plus d'une trentaine de Comités, Commissions et groupes de travail, en 2018, notre association a participé à plus de 200 réunions.*



# **Humanité et Biodiversité en 2018**

Chiffres clés de 2018

Nos représentations extérieures

Communication et sensibilisation

Le réseau Oasis Nature

# Chiffres clés de 2018

## Réseau d'adhérents

- 2050** adhérents
- 94** membres donateurs
- 41** personnes morales adhérentes, dont :
  - 31** associations (+ de 20.000 membres)
  - 3** collectivités
  - 2** écoles
  - 5** sociétés privées

## Sensibilisation, conférences, colloques, séminaires

- + 20** interventions de Bernard Chevassus-au-Louis dans des conférences et colloques
- 105** réunions, rencontres, groupes de travail auxquels B. Chevassus a représenté Humanité et Biodiversité
- +150** événements, réunions, groupes de travail où l'équipe salariée a représenté l'association

## **Bénévolat**

**7918 heures de bénévolat**

**équivalentes à 5 emplois temps plein**

## **Communication/médias**

**675 mentions dans les médias**

**460 web**

**215 presse**

**2381 articles sur notre site écrits  
par notre communauté**

**432 contributions des Oasiens**

**12 000 personnes inscrites sur le site web**

**47315 « fans » sur Facebook**

**3202 « followers » sur Twitter**

**4 numéros de *L'Echo***

# Nos représentations extérieures

INSTITUTION/COMMISSION	REPRÉSENTANT(S)	SUPPLÉANT(S)
Conseil Economique Social et Environnemental	M. Badré	/
Conseil National de la Biodiversité	B. Chevassus-au-Louis	S. Bélier
Conseil National de la Transition Écologique	B. Chevassus-au-Louis	S. Bélier & S. Boucherand
Commission Nationale du Débat Public	JP. Bompard	
Comité National Trame Verte et Bleue	A. Charpentier	
Conseil d'administration Agence Française pour la Biodiversité (AFB)	S. Bélier	
Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage	S. Bélier	
Comité D'orientation Milieux terrestres de l'AFB	S. Bélier	Présidence
Commission Nationale Mer et Littoraux	C. Bègue	
Comité pour l'économie Verte	C. Bègue	
Plate forme RSE	S. Boucherand	Présidence
Groupe national « prospective » Loup	A. Charpentier	S. Bélier
Groupe national Zones humides	C. Bègue	
Groupe national santé-environnement	A. Charpentier	S. Bélier
Groupe de travail « santé et biodiversité, dans un contexte de changement climatique »	A. Charpentier	S. Bélier
Comité de pilotage de l'Observatoire national de la Biodiversité	B. Chevassus-au-Louis	A. Charpentier
Comité de suivi de l'observatoire de la biodiversité en milieu agricole	B. Chevassus-au-Louis	A. Charpentier
Plateforme biodiversité du Ministère de l'agriculture et de la Forêt	B. Chevassus-au-Louis	
Comité de pilotage Éviter Réduire Compenser (ERC)	C. Bègue	
Comité d'information et d'orientation sur la stratégie nationale de biomasse	C. Bègue	
Comité d'information et d'orientation sur la stratégie nationale bas carbone	C. Bègue	
EFESE	B. Chevassus-au-Louis	C. Charpentier
CA du Comité français de l'UICN	S. Bélier	E. Delannoy
Conseil d'Orientation stratégique de la FRB	B. Chevassus-au-Louis	S. Bélier
Comité de suivi programme « 65 millions d'observateurs »	B. Chevassus-au-Louis	
Comité scientifique UNPG	B. Chevassus-au-Louis	
Comité d'orientation stratégique UNPG	S. Bélier	
Comité RSE de l'UNPG	S. Bélier	
Jury « Capitales de la Biodiversité »	N. Loury	
Jury Trophées Ecomaires	S. Bélier	C. Bègue
Comité de suivi ABC	A. Charpentier	
CRB PACA	N. Loury	
CRB Pays de la Loire	P. Hubert	
CRB Occitanie	A. Maumont-Blanquer	
Conseil Consultatif des TAAF (Terres Australes et Antarctiques Françaises)	N. Frascaria	
Conseil Economique pour le développement durable	JP. Bompard	
Etats Généraux de l'alimentation	B. Chevassus-au-Louis	
Commission spécialisée PNACC	S. Bélier	C. Bègue
Commission spécialisée réforme du CNTE	S. Bélier	
Conseil paritaire de la publicité	J. Denis-Lempereur	
Act4Nature	S. Bélier	

# Communication & sensibilisation

## L'Echo

En 2018, 5 numéros de *L'Echo* ont été réalisés, imprimés et envoyés aux membres à jour de cotisation (numéros 110 (24 pages) – 111 (24 pages) – 112 (24 pages) – 113 (24 Pages) et 114 (24 pages).

Le nombre de pages de *L'Echo* est passé de 12 à 24 pages et chaque numéro consacre 4 pages à un « Dossier spécial » pour partager les travaux d'Humanité et Biodiversité.



### À PARAÎTRE

Revue H&B n°5  
« Objectifs de  
développement durable  
et Biodiversité »

## Le site web et les réseaux sociaux

Avec 12 000 internautes inscrits sur notre site web et plus de 2300 articles publiés par la communauté, notre site web est un forum très dynamique. C'est le lieu de rencontre des internautes et du siège.

### FACEBOOK

[www.facebook.com/HumaniteEtBiodiversite](http://www.facebook.com/HumaniteEtBiodiversite)



- > Relais des articles du site web
- + de 47 315 likes (46 000 en 2017)
- + de 48 249 abonnés (44 930 en 2017)

### YOUTUBE

Humanité et biodiversité



- +4 vidéo en 2018
- > 18 vidéos
- > 145 abonnés

### TWITTER

@HumaBio



- > 3 204 abonnés (2 913 en 2017)
- > 2 972 tweets



## L'ÉCHO

Dossier spécial Biodiversité et énergie : des interactions souvent oubliées



humanité et biodiversité

N°110 : Dossier inondations

N°111 : Spécial AG 2018

N°112 : Dossier spécial plan biodiversité

N°113 : spécial santé et environnement

N°114 : Dossier biodiversité et énergie

# Les Oasis Nature

Une Oasis Nature est un lieu de vie et de paix où l'homme est en harmonie avec un environnement riche. Une Oasis Nature c'est un jardin, c'est un parc, mais pourquoi pas une terrasse ou un balcon, où la nature est respectée et peut se développer.

C'est un espace non chassé où l'on favorise la faune et la flore. Et la nature, ingénieuse, vous étonnera, quelques mètres carrés suffisent à l'apparition d'une flore et d'une faune riche et diversifiée ! Le réseau des OASIS est un axe fort de l'action d'Humanité et Biodiversité qui fait le choix de la « BIODIVERSITÉ PARTOUT, POUR TOUS ET AVEC TOUS ».



## Inauguration de l'OASIS NATURE de Thierry MARISSAEL

Le samedi 8 septembre 2018 en présence de nombreux élus dont le Président de la Communauté de communes de Pévèle Carembault et de son Vice-Président chargé de l'environnement et du Développement Durable, environ 80 personnes ont profité d'un temps magnifique pour en connaître un peu plus sur les OASIS NATURE et une de ses composantes, le COMPOST.

Outre sa connaissance remarquable de la flore, Thierry est aussi Maître composteur au sein de la Communauté de Communes.

EN 2018  
923 OASIS NATURE  
couvrent  
3299 hectares

## Manifestation au siège de NORAUTO le mercredi 7 novembre

**NORAUTO – partenaire de la première heure – et H & B ont souhaité relancer la dynamique de l'OASIS NATURE de Lesquin.** Mercredi 7 novembre, une bonne trentaine d'enfants de collaborateurs ont assisté à une présentation de la Biodiversité dans les jardins... Mille questions, quelle ambiance !!! Puis nous avons finalisé la plantation d'un magnifique tilleul, suivi par l'installation de 5 nichoirs.

Tout ce petit monde est reparti, après un joyeux goûter, avec une mangeoire, des graines de tournesol et un paquet de graines surprise à planter ce printemps.

Après-midi bien agréable malgré un temps pluvieux ...Mais le soleil était dans les cœurs !



## Ouverture des notre OASIS NATURE pour les « Rendez-vous aux Jardins » des 2 et 3 juin 2018

16ème édition des « RV AUX JARDINS » organisés par le Ministère de la Culture et de la Communication et 3ème participation pour notre OASIS NATURE qui avait fait acte de candidature auprès de la DRAC, car, à l'époque, nous ne rentrions pas tout à fait dans le moule des jardins traditionnellement visités mais plus sur une ambiance jardin naturel. Notre objectif était de promouvoir le concept des OASIS NATURE.

Notre candidature a été acceptée avec un certain enthousiasme, aidée en cela par l'appui sans réserve de l'Office de Tourisme de notre communauté de Communes.

8 jardins ont été ouverts sur notre territoire cette année et, pour l'occasion, des artisans et des artistes s'étaient joints à nous pour animer nos jardins de leurs créations.

« POETIC BRINDILLE » dirigé par une adhérente d'HUMANITE & BIODIVERSITE a, cette année encore, rencontré un beau succès avec ses oeuvres réalisées uniquement à partir de matériaux recyclés.

Sur le week-end, nous accueillons les visiteurs et leur proposons, au choix, une visite guidée ou une visite libre, le parcours étant fléché et illustré par de nombreux panneaux pédagogiques.

La plupart optent pour les visites guidées qui prennent environ 1 heure pour cette OASIS NATURE de 4000 m2.

Les échanges sont intéressants et sympathiques entre les gens qui « ont tout à apprendre » et ceux,



### Quelques exemples de panneaux pédagogiques :

- **Le Potager** : Rotation des cultures, Plantes amies, mélange légumes / fleurs...
- **Le Purin d'orties** : Comment bien le préparer
- **L'Arbre mort** : Le couvrir de plantes grimpantes plutôt que l'abattre
- **La Mare** : Pas de poissons pour accueillir grenouilles et tritons... Mais 2 exemples d'une bonne cohabitation !
- **Le compost** : L'or du jardin, comment bien le réussir
- **Les Nichoirs** : Comment les installer... Possibilité d'une commande groupée en novembre.
- **Débroussailler** une parcelle sans herbicide

déjà plus au fait, qui racontent leurs expériences et partagent leur savoir.

En fin de parcours, un coup d'œil dans la longue vue pour admirer la nichée de gobemouche installée dans un nichoir sur la façade de la maison et explication sur notre élevage de chenilles du papillon Machaon, à l'état de chrysalide lors de ce week-end. Elles ne vont plus tarder à se métamorphoser en papillons qui pourront prendre leur envol.

Distribution de plaquettes OASIS NATURE et BIODIVERSITE à chacun des 187 visiteurs ; près d'une centaine d'adresses mails laissées afin de recevoir des informations régulièrement (en Ccl) et pouvoir passer commande de nichoirs cet Automne.

Voilà un bon moyen de créer du lien, de faire progresser la Biodiversité, de faire connaître notre association et d'accueillir de nouveaux adhérents. Nous engageons chacun des OASIEN(NE) à tenter l'expérience, c'est vraiment « une belle aventure » riche d'Humanité.

Christine et Alain  
OASIS NATURE à ATTICHES (Nord)

# Les Oasis Nature

## La Forêt des quatre Courres (Cher) – 45 ha propriété du Docteur Jacques Dubois – un patrimoine remarquable

La forêt des quatre Courres est située dans le Cher sur la commune de Saint Laurent en Sologne dans la grande région écologique Centre Nord Semi-océanique (IGN). La gestion menée sur ces 45 ha traduit une riche biodiversité et ce, dans toutes ses composantes (très nombreuses espèces, habitats ouverts, fermés et aquatiques, micro habitats) tout en ayant un bon potentiel en bois sur pied (chênes et pins sains et à excellente rectitude notamment avec des arbres d'avenir en essences secondaires). Un bel exemple de gestion durable et multifonctionnelle.

Sans vouloir et pouvoir en dresser la liste une simple promenade accompagnée du propriétaire nous a fait découvrir la biodiversité de cette forêt. On a ainsi vu deux nids d'autour des palombes (*Accipiter gentilis*) nids existants depuis plusieurs décennies qui mènent chaque année leurs nichées à l'envol et placés sur de magnifiques pins sylvestres (*Pinus sylvestris*) dominants (30 mètres de haut). En baissant les yeux, on peut voir des pieds de bruyère vagabonde (*Erica vagans*) et pas moins 6 espèces de fougères dont l'osmonde royale (*Osmunda regalis*). Ces deux espèces sont inscrites sur la liste rouge UICN et protégées.

Tout le cortège des espèces forestières y est présent tant animales (cerf de passage –*Cervus elaphus*-, chevreuil –*Capreolus capreolus*-, sanglier –*Sus scrofa*-, renard –*Vulpes vulpes*-, blaireau –*Meles meles*-, martre –*Martes martes*-...) que végétales (arum –*Arum maculatum*-, muguet – *Convallaria magalis*-, sceau de Salomon –*Polygonatum multiflorum*-, houx fragon – *Ruscus aculeatus*-, chèvrefeuille –*Lonicera periclymenum*-, lierre – *Hedera helix*-...).

Cette forêt est à dominante de chêne enrichie de nombreux autres ligneux feuillus (cormier et alisiers –*Sorbus spp.*-, sorbier des oiseleurs – *Sorbus aucuparia*-, tilleuls –*Tilia spp.*-, néflier –*Mespilus germanicus*-, aubépine – *Crataegus spp.*-...) comme résineux (pins sylvestres, sapins divers – *Abies spp.*- ..). On notera un intéressant peuplement de pins maritimes –*Pinus pinaster*- peut-être centenaires, très bien venants et situés tout de même en limite Nord de leur aire de répartition et qui vu le changement climatique qui s'annoncent seraient intéressants à suivre.



Dans les peuplements remarquables on remarque plusieurs alignements de beaux chênes têtards véritables HLM à oiseaux, insectes saproxyliques et autres hyménoptères et fort probablement à chauve-souris.

La forêt est en réalité un assemblage de mosaïques d'habitats et de pratiques sylvicoles différentes. On passe ainsi parcelle par parcelle et même à l'intérieur de parcelles de traitements réguliers à des traitements irréguliers ainsi que des zones volontairement en libre évolution depuis au moins 50 ans, de milieux ouverts (layons forestiers enherbés, clairières avec de belles eupatoires à



feuilles de chanvre et le dessous d'une ligne RTE habitée par des orchidées, lépidoptères et orthoptères) à des milieux fermés sans oublier les milieux aquatiques (présence d'un étang et de mares permanentes ou temporaires, zones fréquemment inondées) avec tous les effets de lisières que cette mosaïque multiplie.

A l'intérieur de chaque habitat, on trouve une multitude de micro habitats qui permettent sécurité et abri pour maints animaux et végétaux leur permettant de se protéger des intempéries, de gîter, de se reproduire, de germer ... Un nombre important d'arbres dominants au-dessus de la canopée (arbres de plus de 40 m ) chênes, pins et sapins sont aussi présents en cette forêt.



Certaines parcelles ont une strate arbustive riche et si dense qu'elles en font une forêt impénétrable empêchant ainsi l'accès à certains sites comme le souhaite le propriétaire.

Les bécasses des bois en revanche affectionnent tout particulièrement ces zones. Le renard a fait son terrier en forêt des quatre Courres, les blaireaux leur blaireautière, rainettes –*Hyla arborea*- et salamandres – *Salamandra salamandra*- profitent des bois morts humides au sol, pics, frelons et divers passereaux des anfractuosités des chênes têtards et bois morts sur pied pour y installer loges et nids. Cerise sur le gâteau, le muscardin (*Muscardinus avellanarius*) est bien présent et le propriétaire en a vu plusieurs fois et pris en photo.

Ce petit joyau de biodiversité maintenu par l'action pugnace et volontaire d'un homme et de sa famille est l'exemple concert indiquant que ce qui est fait en faveur de la biodiversité peut-être tout à fait en cohérence et complémentarité avec la transmission d'un héritage de grande valeur. Cet héritage est une forêt diverse, vivante et à potentiel de résilience important avec pour les héritiers de ce domaine une diversité des arbres en espèces et âge facteur de sécurité des recettes

futures (nul ne sait quel bois se vendra bien et à quel prix dans une ou deux décennies) et minimiser les charges (très peu d'intrants, le propriétaire obéit au vieux précepte forestier et avec intelligence imite la Nature et hâte son œuvre, simplement).

Cette forêt n'est probablement pas le seul domaine, le seul Oasis Nature qui mérite notre attention. Aussi vous aussi, faites-nous découvrir votre Oasis par un petit article à poster sur le site et à paraître dans les échos.



# Tour de France des conférences de Bernard Chavassus-au-Louis

Le président a répondu présent à de nombreuses invitations venues d'associations locales de protection de la nature, de comité thématique ou autres partenaires. Ces conférences sont aussi l'occasion de débats variés associant une thématique à la biodiversité, de séance de dédicace et de rencontre avec les adhérents.

**12 mars, Blois** : «L'eau et la biodiversité, Hier, aujourd'hui et demain»

Conseil départemental de l'eau en partenariat avec le CAUE et organisé dans le cadre de la biennale Nature et Paysage consacrée à l'eau.

**29 mars, Lunéville** sur l'invitation de la chambre d'agriculture des Vosges, en présence d'éleveurs, d'élus mais aussi de nombreux habitants pour écouter le sujet développé par le président «l'agriculture et biodiversité : pour des stratégies gagnant-gagnant».

**31 mai, Lannion** : « Algues vertes : les leçons d'une controverse » proposée par l'association Armor sciences

**1 juin, Morlaix** : «La biodiversité, un patrimoine menacé mais indispensable pour le développement durable».

**6 juin, Paris 2** conférence-débat sur le prix de la nature.

**7-8 juin, Paris-Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne** : ouverture du colloque «prendre en charge la biodiversité à l'échelle du Grand Paris : acteurs, territoires et projets»

**9 juin, Chaville** conférence pour l'association « Chaville environnement »

**22 septembre, Zoo de Thoiry** : 1ère fête de la biodiversité qui s'est tenue dans le cadre du salon du livre aux côtés de Jean Jouzel, d'aventuriers de l'extrême, de scientifiques hors pair ou d'auteurs engagés sur la préservation de la nature, le président fut tour à tour interviewé, animateur de débats et interviewer de Marie Monique Robin.

**4 octobre, Aix en Provence** « biodiversité : l'engagement écocitoyen des familles »  
Journée régionale de l'union Régional des Associations Familiales

**10 octobre, Troyes** : «Changements climatiques et biodiversité : comment construire des stratégies «sans regrets» organisée par l'association Europom (plus connu sous le nom Les croqueurs de pomme) à l'Université de Technologie de Troyes.

**11-12 octobre, Lannemezan.** Conférence sur biodiversité (Grand public et scolaires)

**29-31 octobre, l'université de Montréal** , 6ème conférence de la Montagne sur le thème débattu «développement durable, une utopie». Ce fut aussi une invitation à visiter le Centre sur la biodiversité de l'Université, situé à l'Institut de recherche en biologie végétale.

**15 novembre, Lusignan.** Conférence débat sur les semences.

**22 novembre, Reims.** Grand témoin au colloque de l'association Symbiose, pour des paysages de biodiversité dans des espaces agricoles.

**24 novembre, Sérignan du Comtat** : Journée d'échange sur les enjeux de la biodiversité et les actions possibles à mener par chacun au Naturoptère, centre culturel et pédagogique dédié aux insectes, aux plantes et à leur environnement.

**6 décembre, Saint-Brieuc** : projection débat autour du film « la terre vue du cœur » organisée par l'association Vivarmor Nature. Les sujets ont porté essentiellement sur le rapport humain/nature, la protection du littoral, l'aménagement du territoire, les solutions concrètes à mettre en œuvre comme les oasis nature.



# NOS PRINCIPAUX DOSSIERS

L'agence française pour la biodiversité,  
le Conseil National de la bio et la SNB

Politiques dédiées à la biodiversité

Transition écologique et dialogue environnemental

Santé et Biodiversité

Biodiversité et changement climatique

Biodiversité, agriculture et alimentation

Artificialisation des sols

Économie, Solidarité et Biodiversité

# Nos principaux dossiers et actions

En 2018 Humanité et Biodiversité a été particulièrement mobilisée par plusieurs dossiers importants dont le Plan National Biodiversité, Objectif « zéro artificialisation nette des sols », santé et biodiversité et la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) qui ont fait l'objet de dossiers spéciaux dans notre publication L'ECHO. Elle a également travaillé sur les Objectifs de Développement Durable (Revue 5 à sortir en 2019) et s'est investie dans l'initiative Act4Nature « Les entreprises pour la Biodiversité ».

Elle est restée très investie sur les dossiers relatifs à l'économie de la biodiversité, la gouvernance et le dialogue environnemental, et encore et toujours sur les sujets aux cœurs de notre objet statutaire, objet de son activité quotidienne :

## NOS ACTIONS pour contribuer à l'ambition et à la réussite des politiques dédiées à la biodiversité

Humanité et Biodiversité a mobilisé son expertise et son savoir-faire pour la réussite de l'ensemble des politiques dédiées à la reconquête de la biodiversité : Trame verte et bleue, atlas de biodiversité communale et intercommunale (sortie d'une plaquette), observatoire national de la biodiversité, dispositifs en faveur de la faune (espèces protégées, espèces exotiques envahissantes...) et des milieux (Stratégie de création des Aires Protégées, Plan National Zone Humide, Natura 2000...), liens avec les politiques sectorielles dont le triptyque « Éviter Réduire Compenser », et bien sûr la question du financement de la biodiversité (PLF 2019 en autres).

En 2018, Humanité et Biodiversité a activement participé au suivi de la mise en place de la Loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité.



À ce titre, l'association a réalisé une analyse de l'application de la loi dans le cadre d'une audition parlementaire qui a eu lieu le 18 janvier 2018. Elle a défendu l'octroi de moyens humains et financiers supplémentaires pour la biodiversité dans le cadre du Projet de Loi de Finances 2019 ainsi que dans le projet de loi de fusion en l'AFB et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Elle a défendu auprès du gouvernement et des parlementaires plusieurs propositions pour ce nouvel établissement. Elle s'est investie au sein du Conseil d'Administration et de la Commission des Interventions de l'AFB ainsi qu'au sein du Conseil National de la Biodiversité.

Elle s'est engagée dans les travaux de réformes concernant la chasse de loisirs, n'hésitant pas à dénoncer les pratiques abusives, désuètes et ne respectant pas le bien-être animal (chasse à courre, chasses traditionnelles cruelles, régulation des sangliers, concept de gestion adaptative...).



L'association a continué de promouvoir la Stratégie Nationale pour la biodiversité auprès des interlocuteurs du monde économique ou social et de ses adhérents. Elle a particulièrement contribué à l'opération « Act4Nature » engageant plusieurs grandes entreprises françaises (plus de 80 entreprises réunies en juillet 2018). Avec d'autres associations, H&B a porté auprès du gouvernement, 19 priorités pour la biodiversité, fait l'analyse du nouveau Plan National pour la Biodiversité et rencontré plusieurs Ministres dans le cadre du suivi de sa mise en œuvre.

# act4nature

## Les entreprises pour la biodiversité

Enfin, en 2018, H&B a été impliquée dans la protection des milieux humides autour de plusieurs événements : parties prenantes du groupe de travail sur le Plan National Milieux Humides, participation à la remise des prix du Grand Prix Milieux Humides et Urbanisme, partenaire de la Journée Mondiale Zones Humides, auditionnée dans le cadre de la mission gouvernementale dédiée à la préservation et à la valorisation des zones humides, et transmission aux parlementaires et au ministre de l'écologie d'une note, rédigée à plusieurs associations, sur les actions à mener pour préserver les milieux humides.

*En plus de son investissement dans tous les processus dédiés aux politiques biodiversité, Humanité et Biodiversité s'est particulièrement engagée, encore cette année, à faire le lien entre les politiques biodiversité et d'autres aspects de la transition écologique, du dialogue environnemental et en matière de politiques sectorielles*

**NOS ACTIONS** pour porter les enjeux de la biodiversité au sein de la transition écologique et du dialogue environnemental

Humanité et Biodiversité s'est efforcée d'être « une voix de la biodiversité » dans la transition écologique et le dialogue environnemental.

En 2018, Humanité et Biodiversité a mobilisé son expertise et son savoir-faire pour la prise en compte de la biodiversité dans toutes les politiques sectorielles, pour améliorer les liens entre économie et biodiversité mais également dans le domaine de l'énergie (Programmations Pluriannuelles de l'Énergie), de l'adaptation au changement climatique (PNACC2) ou encore dans le domaine de l'alimentation (Usage des produits phytosanitaires, plans de filières lait, légumes et cochons).

Elle a poursuivi son engagement dans les processus engagés autour du dialogue environnemental et de la participation du public, et plus particulièrement dans le cadre de la Commission Spécialisée sur la révision du CNTE ou encore dans le cadre de la révision constitutionnelle du CESE annoncée par le Président de la République, mais aussi au sein de la Commission Nationale du Débat Public, du CESE et de la Plate Forme RSE qu'elle préside.

En 2018, Humanité et Biodiversité s'est fortement impliquée dans les outils de lutte contre l'artificialisation des sols dans le cadre du groupe de travail « artificialisation des sols » du Comité économie verte (CEV), par le portage d'amendements à la loi de finance 2019, par l'animation d'un groupe de travail « friches et environnement » au sein du Laboratoire d'Initiatives Foncières et Territoriales Innovantes (LIFTI), et enfin par la réalisation d'une étude sur les enjeux liés à l'idée de concevoir la compensation écologique en milieu urbain et plus particulièrement en investissant les friches.



L'association a également mobilisé son réseau d'experts sur le thème « Les Objectifs de Développement Durable et la Biodiversité », objet de sa REVUE n°5.

Notons que notre association s'est encore mobilisée pour porter les interactions entre Santé et biodiversité. Humanité et Biodiversité a suivi la mise en œuvre des actions du 3ème plan national santé environnement tout au long de l'année via sa participation au Groupe santé environnement (GSE) et à l'un des cinq groupes de travail qui en est issu : le GT1 « santé et biodiversité ». Elle a réalisé un fascicule à destination du grand public « Santé et biodiversité : tout est lié ! ». Ce fascicule résume en peu de pages l'enjeu des liens entre santé et biodiversité en développant quelques exemples concrets.



Et notons encore et enfin notre contribution au nouveau Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques et à l'élaboration de la Programmation pluriannuelle de l'Energie (PPE) : rédaction et diffusion d'un cahier d'acteurs centré sur les interactions entre la biodiversité et les énergies renouvelables, en apportant des solutions à des problématiques comme l'usage des agrocarburants ou du bois-énergie.

Notre efficacité pour le « portage » de ces sujets repose sur notre capacité à apporter de l'expertise, produire des contributions écrites, encourager le dialogue et le consensus/compromis entre acteurs, défendre des positions.

Nous défendons la biodiversité par une présence active, et rigoureuse, dans les instances de concertation mises en place par les pouvoirs publics dans lesquels nous sommes la voix de la biodiversité pour défendre quels que soient les sujets, la place et le rôle de la biodiversité.

Nous dialoguons avec tous les autres acteurs pour tenter de trouver des alliés, lever des blocages et restons très attachés au dialogue inter-ONG.

Plus forts avec nos membres! Cette année encore, nous avons mobilisé nos membres par une information régulière, des rencontres, conférences, publications, communiqués de presse et publications sur internet et les réseaux sociaux pour partager notre engagement. Le réseau des OASIS Nature s'est amplifié et une nouvelle plaquette de présentation et de promotion de ces OASIS a été réalisée.

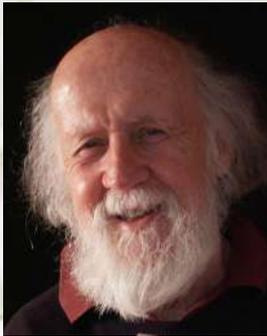


### Notes de position :

- Santé, biodiversité et territoires
- Loup et pastoralisme
- Produits phytosanitaires et gestion de la transition (1082likes)
- Chasse (3499likes)
- Chasse à courtes (2810 likes)
- Souffrance animale, chasse et faune sauvage
- TROP de sanglier ?
- Projet de loi de finance 2019 et biodiversité
- Energies renouvelable et biodiversité
- Contrats de transition écologique et solidaire
- Plan national biodiversité
- Plan national d'adaptation au changement climatique
- Loi littoral, non à son affaiblissement (1775 likes)

# PRÉSENTATION DE H&B

## Le Bureau et le Conseil d'administration



Hubert Reeves  
président d'honneur

### Le Bureau



Jean-Pierre Bompard  
vice-président



Bernard Chevassus-au-Louis  
président



Patrick Hubert  
vice-président



Sylvain Boucherand  
trésorier



Patrice Hirbec  
trésorier adjoint



Nadia Loury  
secrétaire générale

## Le Conseil d'Administration



Nelly Boutinot



Michel Badré



Anne-Marie Hallier



Claude Saunier



Carine Ritan



Alain Naessens



Sandra Dorizon



Nathalie Frascaria-Lacoste



Gilles Lecuir



Jacqueline Denis-Lempereur



Gilles Pipien



Mireille Delprat

## L'équipe salariée



Sandrine Bélier  
*Directrice*



Antoine Charpentier  
*Chargé de mission Politiques de la biodiversité*



Sandrine Pouillet  
*Responsable Administrative et Financière*



Chloé Bègue  
*Chargée de mission Droit et Economie de la biodiversité*

Claire Quérard  
(mars 2019)  
*Chargée de mission Vie associative et Communication*

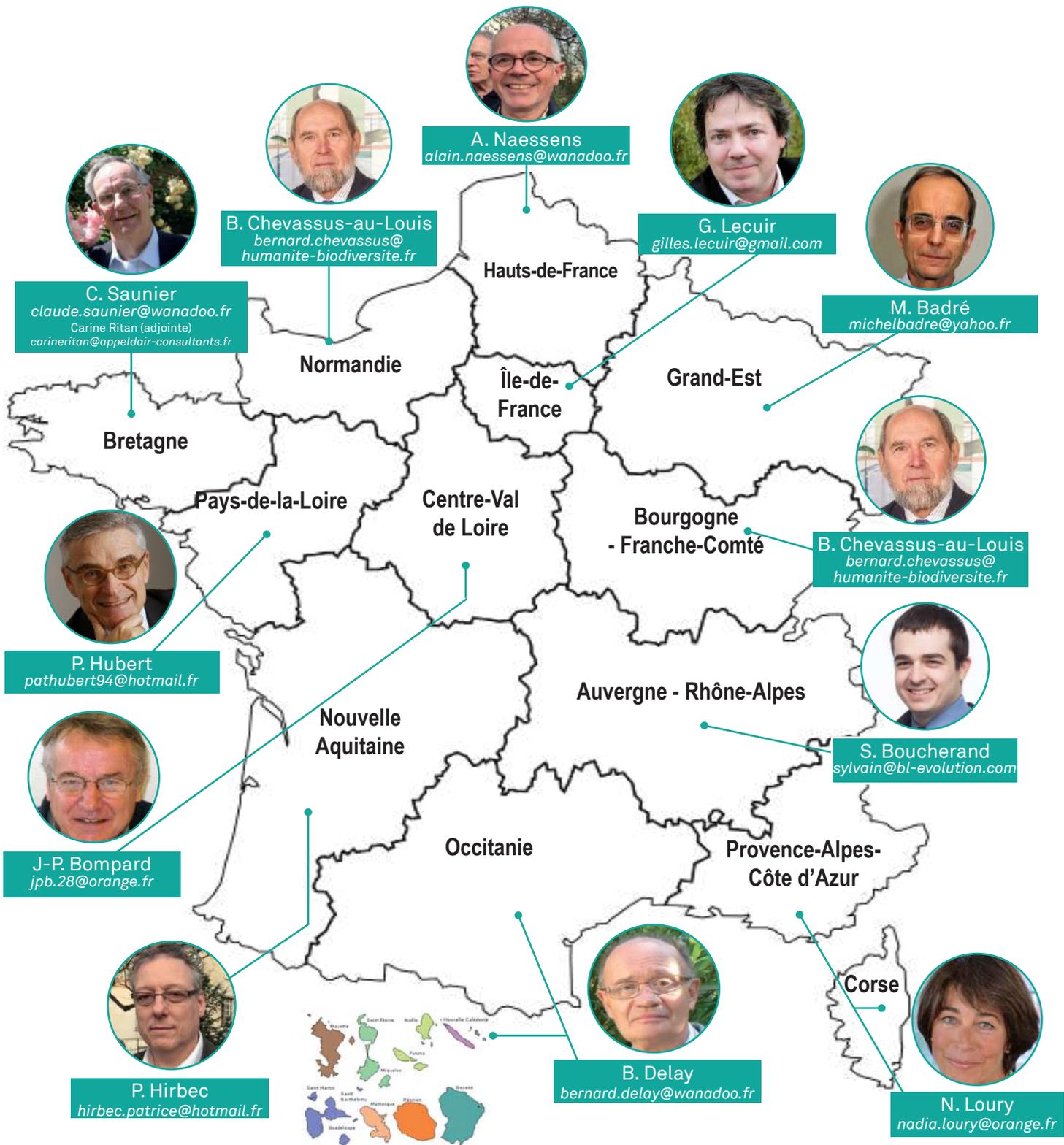


Hadrien Lhommeau  
(sept. 2018)  
*Secrétaire administrative, responsable des adhérents*

Constance Guillotte (fév. - mars 2018)  
Justine Pautré (mai-juillet 2018)  
Léa Chariol (oct.-dec. 2018)

Berdis Aouameur  
*Secrétaire administrative, responsable des adhérents*

# La carte des référents régionaux



**Nelly Boutinot** : référente de l'Agenda de Hubert Reeves  
**Alain Naessens** : référent des Oasis Nature

## Nos contacts

### L'ÉQUIPE SALARIÉE AU SIÈGE

Nom	Prénom	Sujets	Adresse email
Lhommeau	Hadrien	<i>Gestion du réseau</i>	adherents@humanite-biodiversite.fr
Bègue	Chloé	<i>Droit et économie</i>	eco.biodiv@humanite-biodiversite.fr
Bélier	Sandrine	<i>Partenariats, presse</i>	sandrine.belier@humanite-biodiversite.fr
Charpentier	Antoine	<i>Politique, milieux et enjeux agricoles, loup</i>	pol.biodiv@humanite-biodiversite.fr
Quérard	Claire	<i>Communication et animation du réseau</i>	vieasso@humanite-biodiversite.fr
Pouillet	Sandrine	<i>Comptabilité et finance</i>	raf@humanite-biodiversite.fr

## Les Compagnons

Les « Compagnons d'H&B » réunis au sein du « Comité des Compagnons d'H&B » ont un rôle d'expertise auprès d'Humanité et Biodiversité. Cette expertise appuie notamment l'association dans son action de plaidoyer, mais elle peut concerner tout autre projet mené par l'association, y compris dans le cadre de réflexions stratégiques internes.

Le Comité des Compagnons d'H&B produit et propose : des documents de travail et de réflexion ; des avis ponctuels ; des éléments pour des publications (articles pour site, interviews presse, ouvrages, documents vidéo, diaporamas...) ou pour des événements (colloques, conférences, cafés débats...).

Yann Laurans	Co-animateur
Gilles Pipien	Co-animateur
Marc Artois	Vétérinaire en retraite
Michel Badré	Membre du CA et du CESE
Marc Barra	Écologue
Phillipe Billet	Juriste
Emmanuel Delannoy	Économie, biomimétisme...
Bernard Delay	Directeur de recherche au CNRS
Jean François Guégan	Directeur de recherche UMR/IRD
Michel Hignette	Directeur honoraire de l'aquarium de la Porte Dorée
Catherine Larrère	Philosophe
Raphaël Larrère	Ingénieur agronome et chercheur
Rémi Beau-Legoff	Philosophe
Philippe Léveque	Membre du CNPN, spécialiste des ABC
Harold Levrel	Économiste
Gilles Martin	Juriste
Serge Morand	Écologue et biologiste de l'évolution
Anne Caroline Prévôt	Écologue et chercheuse au CNRS et MNHN
Dominique Rojat	Économiste
Hélène Soubelet	Docteur vétérinaire, DEA en pathologie végétale
Jean-François Sylvain	Directeur de recherche à l'IRD, président de la FRB
Marion Vitecoq	Biologiste

# Nos principaux partenaires



Humanité et Biodiversité est membre de FNE et du Conseil d'administration de l'UICN.



Nous sommes partenaires de Capitales Françaises de la Biodiversité.



Nous sommes parties prenantes du Laboratoire des Initiatives Foncières et Territoriales Innovantes.



L'Agence d'aménagement paysager Land'Act est devenue mécène de notre association en 2017.



Humanité et Biodiversité mène des travaux de réflexions avec divers partenaires comme l'UPGE et Les EcoMaires.



Humanité et Biodiversité accompagne les deux syndicats professionnels sur leurs actions et stratégies de développement durable dans le cadre de l'animation de la Charte environnement des industries de carrières, et dans le cadre ; de leur adhésion à la Stratégie Nationale de la Biodiversité. Notre association est représentée au Conseil d'orientation stratégique, au Conseil scientifique de l'UNPG et au Comité des parties prenantes RSE.



Humanité et Biodiversité mène avec la Direction développement durable d'Eiffage des travaux de réflexion sur les enjeux liés à l'environnement, et plus spécifiquement à la biodiversité (projets de génie civil, de rétablissement des continuités écologiques et d'aménagement urbain ; suivi du programme d'actions 2015-2018 d'Eiffage dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité et enfin sur la sensibilisation et l'information des dirigeants d'Eiffage au sujet de la biodiversité.



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# Rapport financier 2018

L'exercice 2018 se solde par un excédent de 38 151 € (contre 100 064 € pour l'exercice précédent). Cet excédent, moins important que l'année précédente s'explique par une gestion prudente de l'association et quelques ressources obtenues tardivement.

Les produits, comme l'année dernière ils sont en baisse de 21% par rapport à 2017 et s'élèvent à 478 K€. Cette baisse est principalement due à moins de subventions reçues (- 118 k€) et moins de dons (- 65 k€). Nous pouvons cependant remercier le comité pour la biodiversité, la fondation Anber et Emmanuel Delannoy, qui nous a généreusement offert les recettes de son livre « la Permaéconomie ».

La reprise de fonds dédiés est, elle, en augmentation de 52 k€, correspondant à des projets réalisés en partenariat avec l'Agence Française de la biodiversité cette année mais dont le financement avait été en partie affecté l'année précédente. Les autres postes de recettes sont relativement stables (ventes de produits et services +4 k€, cotisations -3 k€, autres produits +2 k€). On ne peut, bien sûr, se satisfaire de la légère baisse des cotisations.

Les subventions de projets reçues concernent une subvention versée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire (180 K€ dans le cadre d'une Convention Pluriannuelle 2016-2019, la ville de Paris (1,5 k€) et un mécénat renouvelé avec le Laboratoire d'initiatives foncières et territoriales innovantes (9 k€).

Le poste Production vendue d'un montant de 30 K€, qui correspond aux partenariats de sensibilisation et de partage d'expertise ainsi qu'aux ventes de brochures et panneaux oasis, en légère hausse par rapport à 2017.

Afin de préserver notre indépendance et notre capacité à anticiper l'avenir, nous sommes toujours vigilants à équilibrer les sources des recettes et à limiter le poids relatif de chacune par rapport aux autres sources de financement de l'association (cotisations, dons, subventions, partenariats, prestations diverses...).

Quant aux charges de l'exercice, elles sont donc, elles aussi, en diminution et s'élèvent à 441 K€ (-13%). Elles sont constituées pour l'essentiel de 278 K€ de salaires et charges sociales et fiscales correspondantes – en légère hausse (+6%) lié au renforcement de l'équipe, et de 123 K€ de frais externes divers (frais d'édition de l'Echo, site internet, loyers des nouveaux locaux...) en baisse de 23% liée à la gestion prudente de l'association à la suite de la baisse des recettes que nous avons observée durant l'année.

La ligne engagements à réaliser sur ressources affectées est en forte baisse à 11 k€ (contre 8 fois plus en 2017). Elle est dû à la vigilance du Conseil d'Administration pour la réalisation des projets l'année même de leur financement pour éviter les reports d'année à en année.

Concernant le bilan de l'association, les fonds propres de l'association s'élèvent donc à 471 k€ (contre 433 k€ fin 2017). Nous notons donc avec satisfaction la stabilisation de la situation mais il convient de ne pas relâcher la prudence dans la gestion et le volontarisme dans la recherche de financements pour pouvoir développer et renforcer toujours plus nos actions.

Le niveau de dettes de l'association à la clôture est en baisse de 20% et est pour près de deux tiers de dettes fiscales et sociales et pour un tiers de dettes fournisseur, correspondant à l'activité normale de l'association.

Nous avons fortement réduit le montant des créances (16 k€ en 2018 contre 84 k€ en 2017). Nos disponibilités s'en retrouvent légèrement augmentée (+36 k€) et nous permettent de démarrer l'année sereinement.

Cette année encore, faute de décret d'application de l'ordonnance N°2015-904 du 23 juillet 2015 portant sur une simplification du régime des associations et fondations, l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources ne peut être établi formellement. Par conséquent, une version seulement informative est présentée dans une perspective de transparence.

Enfin, nous voulons aussi vous rappeler que le total des heures consacrées à l'association déclarées par nos bénévoles s'élève cette année à de 7 917 heures, soit une valorisation de plus de 78 K€ sur la base du SMIC horaire. Nous avons également bénéficié de mécénat de compétence pour un montant de 5k€. Merci encore à tous nos bénévoles qui offrent leur temps, leur expertise et leur détermination pour la biodiversité !

Sylvain BOUCHERAND  
Trésorier



# Charges

## COMPTE DE RESULTAT - En EUR

	Exercice 31/12/2018	Exercice 31/12/2017
Ventes de marchandises	1 544	1 492
Production vendue	31 843	27 557
<i>Ventes de biens et services</i>	<i>33 387</i>	<i>29 049</i>
Legs et donations	0	0
Production stockée	-170	-1 809
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	190 500	308 590
Reprises sur provisions exploit.	0	0
Transfert de charges exploit.	0	0
Dons	104 784	169 861
Autres produits	37 690	35 256
Collectes	0	0
Cotisations	50 204	53 249
Utilisations des fonds dédiés	62 070	10 000
<i>Produits d'exploitation</i>	<i>478 465</i>	<i>604 196</i>
Autres achats et charges externes	123 217	159 209
Impôts taxes et versements assimilés	13 316	16 864
Salaires et traitements	206 570	194 232
Charges sociales	71 677	68 539
Dotation amort. sur immobilisations	1 078	3 329
Dotation prov. sur immobilisations	0	0
Dotation sur actif circulant (1)	0	0
Dotation pour risques et charges	11 000	0
Reportes des fonds dédiés	10 500	59 820
Autres charges	0	336
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>437 358</i>	<i>502 329</i>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>41 107</b>	<b>101 867</b>
Autres intérêts et produits assimilés	307	505
Reprise sur provisions financ.	0	0
Transferts de charges financ.	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de VMP	0	0
<i>Produits financiers</i>	<i>307</i>	<i>505</i>
Dotations financières aux amort. & prov.	0	0
Intérêts & charges assimilées	0	0
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de VMP	0	0
<i>Charges financières</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<b>RESULTAT COURANT AV. IMPOTS</b>	<b>41 415</b>	<b>102 372</b>



# Produits

## COMPTE DE RESULTAT - En EUR

	Exercice 31/12/2018	Exercice 31/12/2017
<i>Produits except. sur opérations de gestion</i>	0	0
<i>Produits except. sur opérations en capital</i>	0	834
<i>Reprises sur provisions excep.</i>	0	0
<i>Transferts de charges excep.</i>	0	0
<i>Produits exceptionnels</i>	0	834
<i>Charges except. sur opérations de gestion</i>	0	0
<i>Charges except. sur opérations en capital</i>	0	0
<i>Dotations except. aux amort. &amp; prov.</i>	0	0
<i>Charges exceptionnelles</i>	0	0
<i>Participation des salariés</i>	0	0
<i>Impôt sur les bénéfices</i>	3 264	3 142
<b>RESULTAT NET</b>	<b>38 151</b>	<b>100 064</b>
<i>Evaluation des contributions : Bénévolat</i>	78 220	77 153
<i>Evaluation des contributions : Prestations en nature</i>	5 000	0
<i>Evaluation des contributions : Dons en nature</i>	0	0
<i>Total des contributions (Produits)</i>	0	0
<i>Emploi des contributions : Secours en nature</i>	0	0
<i>Emploi des contributions : MàD biens &amp; services</i>	0	0
<i>Emploi des contributions : Personnel bénévole</i>	0	0
<i>Total des contributions (Charges)</i>	0	0

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31/12/2018

Le résultat de l'exercice 2018 est un bénéfice de 38 151€, contre un bénéfice de 100.064€ pour l'exercice précédent.

### 1. PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION ET FAITS CARACTÉRISTIQUES

#### 1.1. Objet social et description des actions

L'association a pour objet le renforcement de la perception et de la prise en compte par tous, des synergies et des liens indissociables entre humanité et biodiversité, fondés sur le respect entre les humains et les autres êtres vivants, en particulier les êtres sensibles.

Elle agit notamment pour :

- la préservation de la diversité du vivant et de sa capacité à évoluer, dans toutes ses composantes et à tous les niveaux,
- favoriser l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs d'activités, en prenant en compte les dimensions économique et sociale,
- favoriser le développement de la biodiversité et du capital naturel pour les générations actuelles et futures,
- encourager le développement de paysages riches en biodiversité et expression des sociétés humaines,
- contribuer à la reconnaissance d'un droit aux partages équitables des accès aux espaces naturels pour tous, et défendre les droits et intérêts des personnes subissant des nuisances et préjudices liés à la pratique de la chasse,
- inciter à de nouvelles formes de gouvernance et de mobilisation de la société.

#### 1.2. Faits marquants de l'exercice

Néant

#### 1.3. Événements postérieurs à la clôture

Néant

#### 1.4. Référentiel comptable, principes et méthodes d'évaluation

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du plan comptable des associations et fondations (Arrêté du 8 avril 1999 portant homologation du règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du Comité de la Réglementation Comptable auquel s'est substitué l'Autorité des Normes Comptables en juin 2014, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations), au règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les principes généraux de la comptabilité ont été appliqués en respectant les règles de prudence, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes comptables.

Les principes et méthodes retenus pour l'établissement des comptes de l'exercice précédent ont été reconduits sans modification.

### 2. COMPLÉMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RÉSULTAT

#### 2.1. Ventilation des ressources

	2018
Cotisations reçues	50 204
Dons	104 784
Prestations	31 843
Ventes de brochures	40
Ventes de panneaux Oasis	1 504
Subventions de projets	190 500
Variation de stocks de marchandises	-170
Produits financiers	307
Produits divers	37 690
Report des dons non utilisés exercice antérieur	62 070
Total	478 772

Les ressources sont en baisse de 21% par rapport à l'exercice précédent (478 772 € contre 605 534 € en 2017), qui était en 2017 essentiellement dû à un don exceptionnel (legs de 75 k€).

Les subventions de projets reçues concernent :

- Une subvention versée par le Ministère de la transition écologique et solidaire (180 K€) dans le cadre d'une Convention Pluriannuelle 2016-2019 (accompagnement dans la mise en œuvre de politiques dédiées à la biodiversité, portage des enjeux biodiversité au sein de la transition écologique, accompagnement de la mise en œuvre du plan santé PNSE3, portage des enjeux biodiversité au sein du plan climat PNACC) ;
- Une subvention de la ville de Paris octroyée dans le cadre du plan biodiversité pour un montant de 1.5K
- Le renouvellement du mécénat avec le laboratoire d'initiatives foncières et territoriales innovantes (LIFTI) pour 9K

Les charges sont en baisse (-13%) du fait d'une baisse des achats et charges externes (-23%). L'exercice précédent avait vu des dépenses importantes liées au déménagement et à l'aménagement des locaux qui en ont découlés. Et d'autre part, d'une baisse en 2018 de la dotation des Fonds dédiés (10 500€ contre 59 820€ en 2017), dû principalement à la réalisation des actions menées en partenariat avec l'Agence Française de biodiversité (AFB).

## 2.2. Contribution volontaire en nature

### Valorisation des contributions volontaires – bénévolat

Le total des heures consacrées à l'association par ses bénévoles s'élève à 7.917 heures (en 2017, elles s'élevaient à 7.809 heures). La valorisation de ces dernières sur la base du SMIC Brut horaire s'élève à 78.220 €.

### Prestation en nature

Un mécénat de compétence a été effectué par l'entreprise « Sidiese » pour un montant de 5 000€ : création graphique d'un support de communication.

## 2.3. Autres informations

L'effectif moyen des salariés de l'exercice s'élève à 5.

## 3. COMPLÉMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

### 3.1. Etat des immobilisations

	Valeur brute en début d'exercice	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles (logiciels...)	12.941	12.941
Matériel de bureau et informatique, mobilier...	31.773	31.773
Total	44.714	44.714

### 3.2 Etat des amortissements

	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Sorties de l'exercice	Montant fin d'exercice
Immobilisations incorporelles (logiciels...)	12.941	0		12.941
Matériel de bureau et informatique, mobilier...	21.928	1.077		23.005
Total	34.869	1.077		35.946

Les amortissements du poste « matériel de bureau & informatique » sont calculés selon la méthode linéaire, sur une durée de 3 à 5 ans.

### 3.3 Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant
Autres créances clients	4.745
Débiteurs divers_ produits à recevoir	11.711
Avances et acomptes sur commandes versés	400
Charges constatées d'avance	14.992
Total	31.848

Etat des dettes	Montant
Fournisseurs et comptes rattachés	36.772
Dettes fiscales et sociales	57.981
Dettes sur immobilisations	884
Autres dettes	1226
Total	96.864

Les échéances des créances et des dettes sont toutes inférieures à 1 an.

### 3.4. Évaluation des stocks et en-cours

Les produits finis ont été évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

### 3.5. Disponibilités

Au 31 décembre 2018, les comptes bancaires présentent les soldes suivants :

- Caisse Épargne :	49.512,02 euros
- Crédit Coopératif :	446.936,61 euros
- Livret A :	25.293.28 euros
- Caisse :	87.53 euros

Les intérêts 2018 sur le livret A sont de 200.97 €. Ils sont crédités sur le compte au 31 décembre 2018.

A noter, l'existence de valeurs mobilières de placement (153 €) sous forme de parts sociales prises lors de l'ouverture du compte bancaire au Crédit Coopératif.

Les intérêts 2018 sur le livret A sont de 200.97 €. Ils sont crédités sur le compte au 31 décembre 2018.

A noter, l'existence de valeurs mobilières de placement (153 €) sous forme de parts sociales prises lors de l'ouverture du compte bancaire au Crédit Coopératif.

### 3.6. Créances

	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	4.745
Autres créances	11.711
Total	16.456

Les créances usagers correspondent aux factures clients enregistrées en 2018 qui seront réglées en 2019. Les autres créances correspondent à d'autres produits afférents à l'exercice 2018 mais encaissés sur 2019.

### 3.7. Dettes et charges à payer

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36.772
Dettes fiscales et sociales	57.981
Dettes s/immo et comptes rattachés	884
Autres dettes	1.226
Total	96.863

Le poste « dettes fournisseurs » comprend :

- une provision de 11.579€ (communication interne) constatée pour couvrir le coût sur l'exercice suivant des abonnements qui seront servis aux adhérents, que ceux-ci renouvellent ou non leur adhésion,
- des factures et provisions fournisseurs pour 25.193€ comptabilisées sur 2018 mais qui seront réglées en 2019.

Le poste « dettes fiscales et sociales » comprend :

- une provision de 23.858€ correspondant au coût des droits acquis des salariés au titre des congés payés ainsi qu'aux charges sociales afférentes.
- le montant des sommes dues aux organismes sociaux au titre des cotisations sociales du 4ème trimestre 2018, soit 17.616 €,
- le montant des sommes dues aux impôts au titre de la TVA, de la cotisation foncière des entreprises et des impôts sur le bénéfice ainsi que les sommes dues au titre de la formation professionnelle pour 12.512€.

### 3.8. Fonds dédiés

- Somme inscrite à la clôture de l'exercice en fonds dédiés : 17.250 € (à l'ouverture de l'exercice, ce montant était de 68.820 €).
- Sont comptabilisés, à la clôture de l'exercice, dans les comptes de fonds dédiés, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Tableau de suivi des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	
			Montant global	Dont remboursements	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux exercices
<b>Subventions d'exploitation</b>						
Agence française pour la biodiversité	56820		56820			
Lifti 2017-2018	3000		3000			
Lifti 2018-2019		9000	2250		6750	
Ville de Paris		1500			1500	
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>						
Matériel communication et vie associative	9000				9000	9000
<b>Total</b>	68820	10500	62070		17250	9000

### 3.9 Provisions pour charges

Il a été affectée une dotation pour charge d'un montant de 11.000€ concernant la revue 5 qui prévue sur l'exercice 2018 ne sera finalisée (éditée) qu'en début 2019.

### 4. Tableau de variation des fonds propres associatifs

	A l'ouverture	Affectation des résultats	Augmentation	A la clôture
Réserves	99.401			99.401
Report à nouveau	233.755	100.064		333.819
Excédent ou déficit de l'exercice	100.064	-100.064	38.151	38.151
Total	433.220		138.214	471.371

**ACTIF BILAN - En EUR**

	31/12/2018		31/12/2017	
	BRUT	A. & P	NET	NET
<i>Frais d'établissement</i>	0	0	0	0
<i>Frais de recherche et dév.</i>	0	0	0	0
<i>Concessions, brevets ...</i>	12 941	12 941	0	0
<i>Fonds commercial</i>	0	0	0	0
<i>Autres immo. incorpo.</i>	0	0	0	0
<i>Avances &amp; acomptes incorpo.</i>	0	0	0	0
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>12 941</b>	<b>12 941</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<i>Terrains</i>	0	0	0	0
<i>Constructions</i>	0	0	0	0
<i>Installations tech., mat. &amp; outil.</i>	0	0	0	0
<i>Autres immo. corporelles</i>	31 774	23 006	8 768	9 846
<i>Immobilisations en cours</i>	0	0	0	0
<i>Avances et acomptes corpo.</i>	0	0	0	0
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>31 774</b>	<b>23 006</b>	<b>8 768</b>	<b>9 846</b>
<i>Participations</i>	0	0	0	0
<i>Autres participations</i>	0	0	0	0
<i>Créances rattachées</i>	0	0	0	0
<i>Autres titres immobilisés</i>	0	0	0	0
<i>Prêts</i>	0	0	0	0
<i>Autres immo. financières</i>	31 927	0	31 927	31 775
<b>Immobilisations financières</b>	<b>31 927</b>	<b>0</b>	<b>31 927</b>	<b>31 775</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>76 641</b>	<b>35 946</b>	<b>40 695</b>	<b>41 621</b>
<b>COMPTE DE LIAISON</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<i>Mat.ières, approvisionnements</i>	0	0	0	0
<i>En cours de production de biens</i>	0	0	0	0
<i>En cours de production de services</i>	0	0	0	0
<i>Produits intermédiaires et finis</i>	2 400	0	2 400	2 570
<i>Marchandises</i>	0	0	0	0
<i>Avances &amp; acomptes s/commandes versés</i>	400	0	400	130
<i>Clients et comptes rattachés</i>	4 745	0	4 745	74 378
<i>Autres créances</i>	11 711	0	11 711	10 022
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	153	0	153	153
<i>Disponibilités</i>	521 829	0	521 829	485 058
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>541 238</b>	<b>0</b>	<b>541 238</b>	<b>572 311</b>
<i>Charges constatées d'avance</i>	14 992	0	14 992	25 143
<i>Charges à rep. s/plusieurs exercices</i>	0	0	0	0
<i>Primes de remboursement des oblig.</i>	0	0	0	0
<i>Ecart de conversion actif</i>	0	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>632 871</b>	<b>35 946</b>	<b>596 925</b>	<b>639 075</b>

**PASSIF BILAN - En EUR****31/12/2018****31/12/2017****MONTANT****MONTANT**

<i>Fonds assoc sans droit reprise</i>	0	0
<i>Ecarts de réévaluation &amp; équiv.</i>	0	0
<i>Réserve légale</i>	0	0
<i>Réserves statutaires ou contract.</i>	0	0
<i>Réserves réglementées</i>	0	0
<i>Autres réserves</i>	99 401	99 401
<i>Report à nouveau</i>	333 819	233 755
<i>Résultat de l'exercice</i>	38 151	100 064
<i>Subventions d'investissement</i>	0	0
<i>Provisions réglementées</i>	0	0
<i>Fonds assoc avec droit reprise</i>	0	0
<i>Résultat sous contrôle de tiers financ.</i>	0	0
<i>Droit des propriétaires (commodat)</i>	0	0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>471 371</b>	<b>433 220</b>
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>	8 250	59 820
<i>Fonds dédiés sur autres ressources</i>	9 000	9 000
<b>TOTAL AUTRES FONDS PR.</b>	<b>17 250</b>	<b>68 820</b>
<i>Provisions pour risques</i>	0	0
<i>Provisions pour charges</i>	11 000	0
<b>TOTAL PROVISIONS R &amp; C.</b>	<b>11 000</b>	<b>0</b>
<b>COMPTE DE LIAISON</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<i>Emprunts oblig. convertibles</i>	0	0
<i>Autres emprunts oblig.</i>	0	0
<i>Emprunts &amp; dettes établ. crédit (1)</i>	0	0
<i>Emprunts &amp; dettes finan. divers (2)</i>	0	0
<i>Avances &amp; acomptes s/commandes reçus</i>	0	0
<i>Dettes fournisseurs et cpt.rattachés</i>	36 772	54 010
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	57 981	65 382
<i>Dettes s/immo. et cpt.rattachés</i>	884	1 563
<i>Autres dettes</i>	1 226	0
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>96 864</b>	<b>120 955</b>
<i>Produits constatés d'avance</i>	440	16 080
<i>Ecarts de conversion passif</i>	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>596 925</b>	<b>639 075</b>

## COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES - ANNÉE 2018

EMPLOIS	Emplois de 2018 = compte de résultat (1)		Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2018 = compte de résultat (2)	%	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018 (4)
				REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE			0
<b>1- MISSIONS SOCIALES</b>	<b>311 904</b>	<b>74%</b>	<b>47 772</b>	<b>1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>154 988</b>	<b>37%</b>	<b>154 988</b>
<b>1.1 Réalisées en France</b>				<b>1.1 Dons et legs collectés</b>			
- Actions réalisées directement				- Dons manuels non affectés	154 988		154 988
<i>Préservation de la biodiversité dans les territoires</i>	85 572	<b>20%</b>	0	- Dons manuels affectés			
<i>Cadres institutionnels, plaidoyer, économie et biodiversité</i>	61 228	<b>15%</b>	393	- Legs et autres libéralités non affectés			
<i>Réseau des Oasis Nature</i>	11 616	<b>3%</b>	2 048	- Legs et autres libéralités affectés			
<i>Sensibilisation à la biodiversité</i>	20 852	<b>5%</b>	442				
<i>Vie associative</i>	132 636	<b>32%</b>	23 388				
- Versements à d'autres organismes agissant en France				<b>1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>		<b>0%</b>	
<b>1.2 Réalisées à l'Etranger</b>							
- Actions réalisées directement							
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>8 876</b>	<b>2%</b>	<b>8 876</b>	<b>2- AUTRES FONDS PRIVES</b>	<b>31 843</b>	<b>8%</b>	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 500			<b>3- SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>190 500</b>	<b>46%</b>	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	5 820			<b>4- AUTRES PRODUITS</b>	<b>39370</b>	<b>9%</b>	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	556						
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>98 340</b>	<b>23%</b>	<b>98 340</b>				
Sous-total			<b>154 988</b>				
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>419 120</b>	<b>100%</b>		<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>416 701</b>	<b>100%</b>	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	11 000			<b>II - REPRISSES DES PROVISIONS</b>			
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>	10 500			<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	62 070		
				<b>IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)</b>			
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>38 150</b>			<b>V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>478 771</b>			<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	<b>478 771</b>		<b>154 988</b>
<b>V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>			0				
<b>VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>							
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>			154 988	<b>VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>			154 988
				<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE</b>			0
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>							
Missions sociales	78 220			Bénévolat	78 220		
Frais de recherche de fonds	5 000			Prestations en nature	5000		
Frais de fonctionnement et autres charges				Dons en nature			
<b>Total</b>	<b>83 220</b>			<b>Total</b>	<b>83 220</b>		

## ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOIS ANNUEL DES RESSOURCES 2018

Cette année, le compte emplois ressources (CER) est présenté malgré le manque de décret d'application de l'ordonnance N°2015-904 du 23 juillet 2015 portant sur la simplification du régime des associations et fondations. Nous vous présentons une version à titre informatif dans une perspective de transparence.

Cette annexe est un complément d'information destiné à éclairer le compte d'emploi.

### 1. EMPLOIS (COLONNE 1)

#### 1.1. Missions sociales

Les principales actions réalisées par Humanité et Biodiversité, et conformes à l'objet statutaire de l'association, sont réparties comme suit :

- Préservation de la biodiversité dans les territoires

Il s'agit de nos actions de préservation de la biodiversité en lien avec les politiques d'aménagement du territoire (trame verte et bleue, urbanisme...), ou les politiques sectorielles ayant des impacts sur la nature (agriculture, infrastructures...) mais aussi nos actions de protection dédiées à la faune ou la flore et celles sur le dossier chasse (aspects faune et non chasseurs).

- Cadres institutionnels, plaidoyer, économie et biodiversité

Il s'agit de nos actions concernant les outils transversaux permettant d'améliorer la prise en compte de la biodiversité : suivi de la stratégie nationale biodiversité, participations aux processus de concertation mis en place par les pouvoirs publics, travaux sur les leviers économiques et les instruments de gouvernance.

- Réseau des Oasis Nature

Le réseau des Oasis Nature regroupe des espaces gérés par nos adhérents ou des partenaires, sur lesquels sont menés des actions en faveur de la biodiversité par le respect d'une charte de bonnes pratiques (pas de pesticides, aménagement pour la faune, pas de chasse, etc.). Il peut s'agir de balcons, de jardins, de parcs, de bois...

- Sensibilisation à la biodiversité

Il s'agit de toutes nos actions de sensibilisation à la biodiversité et ses enjeux : conférences, publications, communication, rencontres...

- Vie associative

Il s'agit de l'animation de la vie interne de l'association, échanges, contacts, actions avec nos adhérents...

Les charges spécifiques engagées pour chacune des missions sociales ont été imputées soit directement (colloques et campagnes thématiques, édition de documents de communication, frais de site internet, des déplacements ou des frais postaux spécifiques...), soit en fonction d'une répartition basée sur la comptabilité des fiches de temps des salariés de l'association (ces fiches de temps étant ventilées en fonction des différents emplois de la colonne 1). Les coûts indirects répartis de cette façon concernent les charges de personnel, les loyers, une partie des frais généraux (électricité, fournitures, photocopieur...).

#### 1.2 Frais de recherche de fonds

##### 1.2.1. Frais d'appel à la générosité du public

Il n'y a pas de frais particulier cette année.

##### 1.2.2. Frais de recherche des autres fonds privés

Ces frais correspondent au coût du temps passé par les salariés pour la recherche de partenariats et de mécénat.

##### 1.2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Ces frais correspondent au coût du temps passé par les salariés pour la recherche de subventions publiques et pour l'établissement du compte-rendu financier des subventions obtenues.

### 1.3. Frais de fonctionnement

Ces frais correspondent aux frais d'organisation et de coordination interne et statutaire, secrétariat, comptabilité, gestion du personnel, informatique, frais généraux, frais bancaires, impôts et taxes.

## 2. AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC UTILISÉES SUR 2018 (COLONNE 3)

Humanité et Biodiversité bénéficiant de multi-financements (ressources collectées auprès du public, autres fonds privés, subvention publique et autres produits), nous avons procédé à des retraitements pour restituer l'affectation des seules ressources collectées auprès du public par type d'emplois.

Le tableau, ci-dessous, détaille les affectations directes provenant des autres fonds privés et des subventions publiques à destination de certaines missions sociales spécifiques.

Ainsi, les ressources collectées auprès du public à répartir s'élèvent à 154.988 euros. Elles sont affectées à 100% pour les frais de recherche (8.876 euros) et de fonctionnement (98.340 euros). Le résiduel à répartir entre les missions sociales s'élève donc à 311.904 euros.

La méthode de répartition choisie a été effectuée au prorata des différentes missions sociales.

## 3. RESSOURCES COLLECTÉES SUR 2018 (COLONNE 2)

### 3.1. Ressources collectées auprès du public

#### 3.1.1. Dons manuels non affectés

Ils correspondent aux dons et cotisations de nos membres.

#### 3.1.2. Dons manuels affectés

Ils correspondent à un don affecté à la publication de notre revue annuelle.

### 3.2. Autres fonds privés

Ces fonds proviennent de conventions de partenariat (Unicem, Cemex, Eiffage Laborde) en soutien de nos expertises sur les politiques de biodiversité et pour des études réalisées (droits réels au profit de la biodiversité, amélioration de la biodiversité dans une exploitation agricole...) et aussi de conférences de sensibilisation auprès de partenaires (Union régionale des associations familiales, Symbiose) ou du grand public.

### 3.3. Subventions et autres concours publics

Cette rubrique comporte une convention pluriannuelle 2016-2019 du ministère de la transition écologique et solidaire reposant sur 4 axes : accompagnement dans la mise en œuvre des politiques dédiées à la biodiversité, portage des enjeux biodiversité au sein de la transition écologique, accompagnement de la mise en œuvre des actions « santé et biodiversité », de l'adaptation au changement climatique (PNACC2).

### 3.4. Autres produits

Cette rubrique regroupe divers remboursements de frais liés à des conférences ou colloques, des produits financiers (intérêts du livret A), ainsi que la restitution du salaire perçu par le CESE par notre représentant.

## 4. Évaluation des contributions volontaires en nature

Le total des heures consacrées à l'association par ses bénévoles s'élève à 7.918 heures et a été valorisé sur la base du SMIC horaire pour 78.220 euros. Cette valorisation a été affectée directement aux missions sociales et aux frais de fonctionnement, en fonction d'une comptabilité tenue des heures effectuées par les bénévoles.

# Tarif des adhésions

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale des modifications de certaines des cotisations actuellement en vigueur.

Proposition :

- Cotisation individuelle 25 euros (sans changement)
- Cotisation supplémentaire (personne majeure même foyer) 10 euros (sans changement)
- Cotisation étudiants, moins de 25 ans, chômeurs, non imposables\* 10 euros (sans changement)
- Cotisation association, syndicats 50 euros (sans changement)
- Cotisation entreprises (sans changement)
  - jusque 10 salariés 250 euros
  - plus de 10 salariés 500 euros
- Cotisation collectivités territoriales (sans changement)
  - jusque 5000 habitants 250 euros
  - plus de 5000 habitants 500 euros
- **Nouveauté : cotisation membre d'une association membre de Humanité et biodiversité : 10 euros \***

\* un justificatif pourra être demandé.

A noter : si elles sont adoptées ces nouvelles cotisations entreront en vigueur en 2020.

## Associations membres

- AMIS DES MARAIS D'ISLE
- ASRL FOYER L'ARBRE DE GUISE
- ASSOCIATION ASTUCE
- ASSOCIATION CAP SAINT MARTIN
- ASSOCIATION CAP-HEOL
- ASSOCIATION COTE RUE, COTE VOISINS
- ASSOCIATION DALILOO
- ASSOCIATION ÉCHANGES
- ASSOCIATION JARDIN DES VENTS
- ASSOCIATION SUR LES TRACES DU LOUP
- CHORALE APPEL D'AIR
- CIMBETON
- COLLECTIF ASSOCIATIF CITOYEN
- COLLÈGE GUSTAVE NADAUD
- COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PROTECTION DE LA NATURE
- ENSEMBLE CALLIOPÉE
- ASSOCIATION CAEN AU PIED DU MUR
- GON (GROUPE ORNITHOLOGIQUE ET NATURALISTE DU NPDC)
- INTERVAL
- L'ORÉE DE LA FORÊT
- LE RUBAN VERT
- LES AMIS DE LA TERRE DU VAL D'YSIEUX
- LESTREM NATURE
- LIONS CLUB AIX CEZANNE DOYEN
- MAB FRANCE
- MONDE PLURIEL
- PARLONS EN
- PERCHE AVENIR ENVIRONNEMENT
- SAUVONS LES ARBRES DE L'ÎLOT NAVARRE
- UNIVERSITE POPULAIRE VENTOUX
- VILLEVAUDE DEMAIN





# Renouvellement du conseil d'administration

## 6 Candidats :

Jean-Pierre BOMPARD

Emmanuel DELANNOY

Jacqueline DENIS- LEMPEREUR

Nathalie FRASCARIA

Patrick HUBERT

Carine RITAN

## Note d'information sur la procédure de vote :

Chaque année, 6 postes sont à pourvoir.

Les administrateurs sont élus pour un mandat de 3 ans. Le conseil d'Administration est renouvelable par tiers tous les ans. 6 candidats se sont présentés, dont 5 renouvelés, 1 sortant et 1 nouvelle candidature.

# Professions de foi

## Jean-Pierre Bompard



Économiste, retraité INRA, 28 330 Béthonvilliers  
Vice-président de notre association, membre de la commission nationale du débat public et membre du conseil économique du développement durable.

Notre association est à un tournant, tournant car il faut arriver à mieux l'ancrer sur les territoires et auprès des publics que les difficultés quotidiennes éloignent de nos préoccupations de défense de la biodiversité.

Nous sommes convaincus de l'urgence climatique, mais cette dernière ne doit pas masquer les nécessités de défendre la biodiversité, biodiversité dont les clignotants sont majoritairement en rouge.

Mais la période actuelle, qui ouvre probablement une crise majeure de notre société, est traversée par de multiples contradictions. Nous nous divisons. Des confrontations éclatent. Les mouvements des gilets jaunes, la pétition « affaire du siècle » sont des symptômes de ces oppositions qui minent notre démocratie. L'intérêt général est une logique à préserver. Nous pouvons et devons contribuer à le sauvegarder, nos actions concrètes doivent (re)construire des liens sociaux. La biodiversité, par exemple autour des OASIS, est un domaine à valoriser.

Notre association vit sur ces deux jambes Humanité et Biodiversité. Pas d'Humanité sans biodiversité, pas de biodiversité sans Humanité.

Nous n'avons pas de naïveté, il y a des destructeurs affichés du vivant « non humain », mais il y a beaucoup de gens qui s'interrogent sur l'urgence de défendre la biodiversité.

Nous devons les convaincre et enfin devenir une association avec de nombreux adhérents qui s'impliquent.



## Emmanuel Delannoy

Je suis adhérent de notre association, Humanité et Biodiversité, depuis maintenant près de quinze ans. J'en ai été administrateur, et même secrétaire général, pendant plusieurs années. J'ai eu l'honneur, et je dirais même le plaisir, de participer à de nombreuses de ses actions. Par exemple en la représentant dans des instances nationales et régionales, comme au Grenelle Environnement ou au Comité régional pour la biodiversité de la région PACA, mais aussi en tant que contributeur à plusieurs de ses travaux, notamment ses publications.

Ma vie professionnelle, hier animateur de l'Institut INSPIRE et aujourd'hui consultant en biomimétisme et en économie circulaire, m'amène à rencontrer de nombreux acteurs, tant publics que privés, et me donne l'opportunité de leur transmettre nos messages, ce que je fais volontiers.

Mon sentiment, après toutes ses années d'action à vos côtés, est plus que contrasté. Bien sûr, et c'est une avancée qu'il ne faut pas minimiser, nous avons obtenus que la biodiversité soit aujourd'hui reconnue comme un sujet digne d'être pris au sérieux, et ce par la plupart des décideurs, tant de la sphère publique que privée, ainsi que par une large partie de l'opinion. Il est maintenant possible de parler de biodiversité et d'être entendu à presque tous les échelons de l'administration et des entreprises. Mais nous devons aussi hélas constater que, sur le terrain, les mauvaises nouvelles continuent de s'accumuler.

Je suis, comme vous sans doute, atterré de lire presque chaque semaine les résultats d'études scientifiques qui ne font que confirmer ce que nous savons déjà, à savoir que la biodiversité, sous toutes ses formes, continue de disparaître sous nos yeux à un rythme terrifiant. Face à ce constat, terrible, j'avoue avoir moi-même oscillé entre le découragement et le sentiment d'une urgence qui me pousse à m'engager encore plus fort. Si je vous écris ces mots, c'est que, par respect pour ceux qui luttent, en mémoire de ceux qui ont lutté toute leur vie, et par amour pour mes enfants qui grandissent sur cette planète, j'ai choisi la seconde option.

Car il reste beaucoup à faire, et nous ne serons jamais trop nombreux, au sein d'Humanité et Biodiversité et avec nos partenaires associatifs, pour cela. Nous avons encore de nombreux leviers d'actions à inventer et à activer. Dans l'immédiat, habitant près de Marseille où se prépare, vous le savez, le prochain Congrès Mondial pour la Nature de Juin 2020, je souhaite, au nom de notre association, contribuer à faire en sorte que ce moment soit un temps fort de mobilisation de tous les acteurs, et notamment des publics populaires, en faveur de la biodiversité. Je souhaite aussi que ce temps fort ne soit pas le nième « soufflé médiatique » qui retombe à peine la conférence terminée, mais qu'il soit l'occasion d'initier, sur ce territoire comme partout en France, des actions concrètes, impactantes, répliquables et pérennes.

C'est pour cela, et pour agir encore plus solidairement avec vous, que j'ai l'honneur de vous faire part de ma candidature au conseil d'administration de notre association, Humanité et Biodiversité.



**Jacqueline Denis-Lempereur**

Journaliste scientifique

Ma grande admiration et totale adéquation avec la démarche d'Hubert Reeves, Président d'honneur, avec qui j'ai eu le privilège de travailler au sein du Conseil pour les droits des Générations Futures, ainsi que mon profond respect pour Bernard Chevassus-au-Louis, notre Président, m'amène à renouveler ma candidature au Conseil d'administration de l'association Humanité et Biodiversité dont je suis administratrice depuis sept ans.

Je suis très motivée pour continuer à m'investir dans cette association qui est pilotée par une équipe particulièrement compétente, dynamique et sympathique dont j'ai pu apprécier les grandes qualités. Les sujets environnementaux, en particulier la préservation de la biodiversité sont des causes que j'ai toujours eu à cœur de défendre et plus particulièrement le respect du vivant et la défense de l'animal être sensible, causes auxquelles je suis très attachée.

Avant de quitter son ministère, Nicolas Hulot avait proposé mon nom pour représenter la société civile dans le Conseil Paritaire de la Publicité.

Journaliste scientifique d'investigation spécialisée en environnement au sein du mensuel Science et Vie, durant quelque dix-huit ans (ex. les 41 fûts de dioxine de Seveso, le transformateur au Pyralène de Reims, la consommation de tranquillisants en France...), puis chargée de la mise en œuvre et du pilotage d'opérations comme la « Semaine du Développement durable », « En ville sans ma voiture » au ministère chargé de l'environnement, et enfin secrétaire générale du Comité français de la Décennie des Nations Unies de l'Education pour le Développement durable, j'ai acquis des compétences qui devraient être utiles à l'association, en particulier dans le domaine de l'éducation, de la sensibilisation, de la communication et de l'information.

Avant tout, il me semble primordial que chacun puisse prendre conscience des grands phénomènes qui régissent l'Univers et de l'urgence à agir pour préserver la vie sous toutes ses formes. L'avenir de l'humanité en dépend.

Participer à l'aventure de cette Terre vivante est un privilège que doivent continuer à connaître le plus grand nombre de générations à venir.

## Nathalie Frascaria



J'ai rejoint, il y a trois ans, le CA d'H&B car cette association est en phase avec les valeurs que je porte, ses actions sont en cohérence avec celles que je défends et parce que, comme écologue, je souhaitais apporter une contribution active et militante dans ce cadre.

Pendant ces trois années mes activités dans l'association ont été surtout en lien avec le colloque «  
quelles éthiques pour les relations humains/non humains avec la biodiversité ? », ma présence au sein du Conseil consultatif des TAFF et au comité consultatif de la réserve naturelle des Terres Australes (plusieurs réunions annuelles), la participation au comité de sélection de l'équipe de recherche qui bénéficie de la bourse Weber/Barbault (deux fois) et un accompagnement pour un recrutement au sein de l'association. J'aurai aimé être plus active mais mon métier d'enseignant-chercheur est très prenant (même si très en phase avec les activités d'H&B) et contraint malheureusement parfois mon emploi du temps.

Pour cette prochaine mandature, j'espère continuer les activités présentées plus haut et aussi si j'y arrive, m'impliquer notamment dans un secteur où je suis à l'aise qui est celui des formations au sens large.

Par ailleurs, comme la fois précédente, je m'engage à continuer à bien dissocier mes activités de recherche sur la relation biodiversité/société qui correspondent à mes activités professionnelles sensu-stricto et mes activités de militante au sein de H&B, tâche difficile mais qui demeure, à mon sens, essentielle à la fois pour l'association et moi-même.



## Patrick Hubert

Adhérent déjà ancien d'H&B j'ai d'abord travaillé au sein du comité d'expert avant de rejoindre le conseil d'administration. J'y ai effectué plusieurs mandats, et le conseil m'a désigné comme l'un des deux vice-présidents de l'association pour deux mandats successifs.

Ma principale activité a donc consisté à participer aux réunions du bureau et à représenter l'association, comme le fait l'autre vice-président, dans des circonstances où notre président est empêché. Par ailleurs, exerçant la profession d'avocat (que je n'exerce pas dans le domaine du droit de l'environnement), je me suis efforcé d'apporter au conseil d'administration un regard juridique, tant lorsqu'il y est question d'agir en justice que par rapport aux prises de positions nombreuses que l'association doit adopter sur des sujets législatifs ou touchant à l'organisation des pouvoirs publics, sans compter de temps en temps les questions juridiques propres au fonctionnement de l'association.

Les enjeux sur lesquels travaille l'association restant d'une actualité brûlante et en ligne avec mes convictions tant écologiques que sociétales, je serais heureux de continuer à apporter ma contribution au conseil d'administration pour un nouveau mandat.



Je termine mon 1er mandat en tant qu' administratrice de Humanité et Biodiversité auprès de Bernard Chevassus au Louis, Sandrine, le conseil d'administration et l'équipe de l'association. Je suis également Expert auprès de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, (UICN) Comité France et membre d'Oxfam France . Issue des Parcs Naturels régionaux, dont j'ai a été Directeur délégué auprès de la fédération Française , les travaux et projets que je pilote concernent tous la question de l'intégration de la Biodiversité dans les domaines économiques et sociétaux. A ce titre j'ai fondé en 2011 « AppeldaiR Consultants » pour développer une ingénierie hybride et agir en faveur de l'évolution des politiques environnementales et la concrétisation des approches intégratives socio-écologiques. Spécialiste des processus en intelligence collective qui favorisent la place de chaque individu dans les gouvernances collaboratives et le travail dans les systèmes complexes, je pilote plusieurs projets en Bretagne et en France sur l'Aménagement du territoire et Biodiversité, l'écoconception de projets et de produits, et l'économie circulaire notamment.

Je suis également co fondatrice de Sciences Frictions , rencontres Sciences société hors formats sur la question du rapport Homme / nature et la question des concomitances entre dégradations sociales et dégradations environnementales.

Cet engagement permanent pour faire évoluer la question de l'intégration de la Biodiversité et de ses enjeux dans l'économie et le sociétal , je le retrouve au sein de humanité et biodiversité, et j'apprécie particulièrement l'ouverture d'esprit qui y règne loin des postures radicales qui font souvent légion sur le sujet . C'est dans ce contexte de que vous présente ma candidature d'administratrice en renouvellement.

Un regret : ne pas pouvoir être aussi présente que je le voudrais au sein de l'association.

Un espoir : explorer les potentialités de temps de partage et d'hybridations avec l'équipe pour développer plus de ponts et d'itérations avec le CA sur des sujets clé à partager, ainsi qu'avec des adhérents volontaires.



# Programme d'action H&B pour 2019

*2019 est la première année de mise en œuvre de nos orientations stratégiques triennales 2019-2021. C'est une année charnière car, outre le grand débat national, beaucoup d'événements de cette année vont déterminer des orientations à plus long terme.*

## 1 – Conforter notre association

**Thème général :** Notre association reste fragile et le contexte budgétaire s'annonce tendu. C'est pourquoi nous plaçons en première priorité ce thème.

**Principales actions :**

- S'adapter à la volatilité de nos adhérents et les fidéliser
- Développer une information dédiée (lettre mensuel, espace internet dédié)
- Négocier notre CPO triennale (2020-2022)
- Développer et ouvrir nos réseaux (C14, Places de la république)
- Développer nos relations avec les associations locales adhérentes
- Relancer nos « compagnons »
- Élaborer notre « vision » ?

## 2 – Renforcer l'action publique sur la biodiversité

**Thème général :** De nombreuses instances et outils ont été mis en place par la Loi Biodiversité mais ce cadre d'action national est encore instable et aucun moyen nouveau n'a été attribué à la biodiversité.

**Principales actions :**

- Accompagner la création de l'OFB
- Développer la connaissance : contribuer à l'amélioration de l'observatoire national de la biodiversité et « populariser » les résultats de l'IPBES
- L'enjeu du budget 2020 : de nouvelles ressources pour la biodiversité ?
- Le suivi du plan biodiversité
- Vers une troisième stratégie nationale : évaluation de la SNB2 et préparation COP 15 (et SNB3)

### 3 - Intégrer la biodiversité dans les politiques sectorielles

**Thème général :** Dans de nombreux domaines, l'intégration de la biodiversité n'est pas acquise et peut même être remise en question au motif de la priorité à donner aux enjeux économiques et sociaux. Nous devons donc veiller à cette prise en compte, en dialogue avec les acteurs concernés.

**Principales actions :**

- L'articulation climat/biodiversité : poursuivre notre plaidoyer.
- La chasse et la faune sauvage : les ambiguïtés de la « gestion adaptative », la nécessaire vigilance sur le loup (le seuil des 500), les petits carnivores.
- Les forêts publiques et l'évolution de l'ONF
- Les enjeux agricoles et alimentaires : plan phyto, PAC...
- Les milieux aquatiques : les assises de l'eau, les perspectives d'une loi sur les zones humides
- Les friches, l'artificialisation, la compensation.
- Santé et biodiversité.

### 4 - Développer les actions locales

**Thème général :** C'est une orientation triennale forte, que la Loi biodiversité encourage (CRB, ARB...) mais qui doit s'inscrire dans une volonté de cohérence et de solidarité inter-régionale.

**Principales actions :**

- Poursuivre notre tour de France, en accompagnant des initiatives de nos adhérents.
- Conforter nos OASIS Nature, en lien avec la SNHF
- Identifier deux Régions pilotes et y être « proactif », en particulier dans les CRB et ARB
- Analyser la prise en compte de la biodiversité dans les SRADDET ?

# Budget prévisionnel 2019

Intitulé	BP 2019
<b>TOTAL DEPENSES H.T.</b>	<b>578 000 €</b>

<b>Frais de bureau</b>	<b>48636</b>
Electricité, gaz	1 500
Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 000
Fournitures admin	4 000
Crédit-bail mobilier	1 500
Locations immobilières	37 200
Entretien réparations et Maintenance	2 436
Assurances	1 000

<b>Autres</b>	<b>34500</b>
Honoraires	6 000
Voyages et déplacements	8 000
Missions	4 000
Affranchissements, frais expédition	5 000
Téléphone	3 000
Abonnement Logiciel	2 000
Services bancaires	1 800
Cotisations versées	4 700

<b>Frais de communication</b>	<b>118 790</b>
frais AG et CA	3 100
Documentation, Presse	4 800
colloque, séminaire	2 000
Communication interne (Echo)	24 000
Publicité, campagne, tournage	34 800
Edition brochures, dépliants, cartes	37 500
Frais site web	12 590

<b>Actions - projets</b>	<b>16 500</b>
5 conférences	10000
2 cafés débat	4000
Bourse à l'écologie	2500

<b>Masse salariale</b>	<b>345 233</b>
sous total Salaires bruts	194 095
charges patronales	87 343
stagiaire (3)	9 000
1 poste ON	25 080
Provisions pour CP	6 650
Provisions CS sur CP	4 465
Médecine du travail	800
Sous traitance salaires	2 800
Participation à la formation	4 000
Remboursement transport	3 000
Chèque déjeuner	6 500
quote-part personnel ext asso	1 000
Frais de recrutement	500

<b>Taxes et assimilés</b>	<b>13 264</b>
Taxe sur le CA	
Autres impôts & taxes	3 500
Impôts sur les sociétés	3264
Provisions charges TVA	6500

<b>Investissement</b>	<b>1077</b>
DAA	1077

Intitulé	BP 2019
<b>TOTAL RECETTES H.T.</b>	<b>578 000 €</b>

<b>Subvention projet</b>	<b>266 500,</b>
CPO	220 000,
AFB	30 000,
Ministère agri	15 000,
Deve VDP	1 500,

<b>FONDS PROPRES</b>	
<b>Prestation de services</b>	<b>40 000,</b>
Eiffage Laborde	10 000,
UNICEM	15 000,
ECT	5 000,
Autres	10 000,

<b>Ventes</b>	<b>1 500,</b>
<b>Cotisations**</b>	<b>50 000,</b>
<b>Dons privées</b>	<b>165 500</b>
Mécénat Eiffage	40 000,
Mécénat ECT	25 000,
Lifti	6 750,
Fondation	3 000,
dons entreprise	50 000,
dons p.phy et morale	40 750,

<b>Produits divers CESE</b>	<b>33 500,</b>
<b>Intérêt</b>	<b>1 000,</b>
<b>Report ressources</b>	<b>20000</b>



# Mes notes



Documenté édité par Humanité et Biodiversité,  
94 rue Lafayette – 75010 Paris  
Tél. : 01 43 36 04 72  
contact@humanite-biodiversite.fr  
www.humanite-biodiversite.fr

Association nationale (régie par la loi de 1901)  
agrée au niveau national au titre de la loi  
du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature  
et **reconnue d'utilité publique**

Dépôt légal : mars 2019

Directeur de la publication :  
Bernard Chevassus-au-Louis, président

Rédactrice en chef :  
Sandrine Bélier, Directrice

Conception graphique :  
Marie le Brun/ Sandrine Bélier

Photos :  
Couverture : Pixabay  
Intérieur : crédits indiqués près de chaque photo

Impression sur papier PEFC :  
Imprimerie Centr'Imprim  
36100 Issoudun

Routage par un CAT de Paris :  
PSV Vaugirard

Partenaire :  
Newspress



Membre de France Nature Environnement  
et d'Union Mondiale pour la Nature



**Humanité et biodiversité**  
94 rue La Fayette  
75010 Paris

01 43 36 04 72  
contact@humanite-biodiversite.fr  
www.humanite-biodiversite.fr